

# La désinformation, motif de censure ?



Illustration : © Jacques Azam

TABLE RONDE  
EN LIGNE

---

24 JUIN 2021  
9h - 12h30

Inscription [en suivant ce lien](#)

**LES SURLIGNEURS**

université  
PARIS-SACLAY

institut d'études  
**IEDP**  
de droit public

# PRÉSENTATION DE LA TABLE-RONDE

Inscription gratuite [en suivant ce lien](#)

Table ronde organisée par les étudiants du M2 Droit international et européen des droits fondamentaux de l'Université Paris-Saclay, sous la coordination de Vincent Couronne

9h00 – 9h15

## PROPOS INTRODUCTIFS

**Rafaëlle Maison**, professeure de droit international, IEDP, Paris-Saclay

**Thibaut Fleury-Graff**, professeur de droit international, VIP, Paris-Saclay

**Vincent Couronne**, directeur de la publication des *Surligneurs*, VIP, Paris-Saclay

9h15 – 10h15

## LES EFFETS DE LA DÉSINFORMATION SUR LA DÉMOCRATIE

Modération : Juliette Abbassi (M2 DIEDF)

**Tania Racho**, docteure en droit public, présidente de l'association Les Surligneurs  
[L'effet de la désinformation sur les consultations citoyennes](#)

**Clément Cousin**, maître de conférences en droit privé, IODE, Université catholique de l'Ouest  
[La désinformation gouvernementale ou l'usage de la communication contre le droit](#)

**Jérôme Duberry**, maître d'enseignement et de recherche au Centre Dusan Sidjanski en études européennes du Global Studies Institute, Université de Genève  
[La désinformation comme enjeu de géopolitique](#)

*Débat*

10h15 – 11h15

## LA LÉGITIMITÉ DES ACTEURS À CENSURER

Modération : Ardin Devinci (M2 DIEDF)

**Romain Badouard**, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, CARISM, Université Paris II Panthéon-Assas  
[La légitimité des acteurs publics à lutter contre la désinformation](#)

**Valérie-Laure Bénabou**, professeure de droit privé, DANTE, Université Paris-Saclay  
[La légitimité des acteurs privés à lutter contre la désinformation](#)

**Valère Ndior**, professeur de droit public, Lab-LEX, Université de Bretagne occidentale  
[La lutte contre la désinformation par les acteurs privés : l'exemple de Facebook](#)

*Débat*

11h15 – 12h15

## LA DÉSINFORMATION SCIENTIFIQUE

Modération : Héloïse Versavel (M2 DIEDF)

**Francois Dedieu**, sociologue, LISIS, Institut de la recherche agronomique (INRA)  
[Sciences et connaissance](#)

**Francois-Marie Bréon**, président de l'Association française pour l'information scientifique (Afis)  
[Illustrations par quelques exemples de désinformation scientifique](#)

**Lauréline Fontaine**, professeure de droit public, ICEE, Sorbonne-Nouvelle  
[La notion de vérité scientifique en démocratie](#)

*Débat*